



Reçu le :  
16 août 2014  
Accepté le :  
4 avril 2015

Disponible en ligne sur

**ScienceDirect**  
www.sciencedirect.com

# Influence des facteurs professionnels sur l'absentéisme de la femme enceinte dans la région du centre tunisien

## Influence of occupational factors on pregnant women's absenteeism in central Tunisia

H. Kalboussi<sup>a,\*</sup>, D. Bannour<sup>a</sup>, I. Kacem<sup>a</sup>, F. Debbabi<sup>a</sup>, H. Haj Salah<sup>b</sup>, N. Mrizak<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Service de médecine de travail et de pathologie professionnelle, CHU Farhet Hached, 4002 Sousse, Tunisie

<sup>b</sup> Caisse nationale assurance maladie, district de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie

### Summary

**Purpose of the study.** The present study aims to investigate the influence of occupational factors on the duration of sick leave during pregnancy.

**Methods.** This study is a cross-sectional investigation which was conducted from February to July 2010, in 227 pregnant women who filed with the CNAM at least one sick leave.

**Results.** The mean age of patients was  $30.9 \pm 4.7$  years. The most represented occupational category was that of unskilled workers (67%). In our study, 45.5% of women worked in the field of textile industry. Postural constraints were the main source of work-related fatigue in our patients. The study found a total of 9579 days of medical absenteeism with a mean of  $45.8 \pm 36.3$  days per pregnancy; the main reasons were in order of importance: harsh working conditions, threats of abortion and premature delivery. After multivariate statistical analysis, the variables that had an influence on the duration of medical absenteeism were time since conception, the number of abortions, vomiting of pregnancy, occupational category, the hourly volume, prolonged standing, overuse of the upper limbs and workstation adjustment.

**Conclusion.** The difficulties in the adequacy between pregnancy and occupation should appeal to all partners, medical, social and governmental, so that the prenatal leave is codified by law.

© 2015 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

### Résumé

**Objectif.** La présente étude a, pour objectif, d'évaluer l'association entre la durée des congés maladies au cours de la grossesse et les conditions de travail.

**Méthode.** Il s'agit d'une étude transversale qui a été menée entre février et juillet 2010, portant sur 227 femmes enceintes ayant déposé à la CNAM au moins un congé maladie.

**Résultat.** L'âge moyen des patientes était de  $30,9 \pm 4,7$  ans. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée était celle des ouvrières non qualifiées (67 %). Dans notre étude, 45,4 % des femmes interrogées exerçaient dans le secteur de l'industrie textile. Les contraintes posturales représentaient la principale source de fatigue professionnelle chez nos patientes. L'étude de l'absentéisme médical a révélé une durée totale de 9579 jours avec une moyenne de  $45,8 \pm 36,3$  jours par grossesse dont les principaux motifs étaient par ordre d'importance : les conditions de travail pénibles, les menaces d'avortement et d'accouchement prématuré. À l'issue de l'analyse statistique multivariée, les variables qui avaient une relation positive avec la durée des absentéismes médicaux étaient le délai de conception, le nombre d'avortements, les vomissements gravidiques, la catégorie professionnelle, le volume horaire, la position debout prolongée, l'hypersollicitation des membres supérieurs et l'aménagement du poste de travail.

**Conclusion.** Les difficultés d'adéquation entre la grossesse et l'activité professionnelle doivent solliciter chacun des partenaires

### \* Auteur correspondant.

CHU de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie.

e-mail : drhoudakalboussi@hotmail.fr (H. Kalboussi).

**Keyword:** Sick leave, Pregnant woman, Professional factors

médicaux, sociaux et gouvernementaux afin que le repos prénatal soit codifié par la loi.

© 2015 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

**Mots clés :** Absentéisme, Femme enceinte, Facteurs professionnels

## Introduction

L'absentéisme, fléau de plus en plus difficile à contrer dans le monde du travail, se définit par une incapacité temporaire ou permanente de travailler du fait d'une maladie ou d'une infirmité [1]. Bien que des recherches ont été menées sur la relation entre l'absentéisme et l'incapacité de travailler [2], un nombre de questions concernant l'absentéisme, en particulier de la femme enceinte, restent sans réponse satisfaisante. Or, il s'agit d'une situation qui concerne un nombre significatif de femmes depuis que leur présence sur le marché du travail n'a cessé d'augmenter au cours de ces dernières décennies dans de nombreux pays [3], y compris la Tunisie. En effet, les femmes tunisiennes participent actuellement dans différents domaines et secteurs de travail avec un taux d'activité de 25,8 % en 2014 [4].

L'adéquation travail-grossesse, deux fonctions sociales fondamentales, n'est pas toujours une évidence. En effet, la législation tunisienne prévoit une période de congé de maternité de quatre semaines après l'accouchement, mais ne planifie aucun congé légal avant ce jour [5]. De ce fait, l'arrêt de travail prescrit à la femme enceinte représente un instrument important de prévention des accidents pré- et postnataux. En effet, certaines activités professionnelles peuvent être considérées comme des facteurs de risque pour la grossesse, lorsque les conditions de travail sont pénibles, avec de longs transports ou des antécédents obstétricaux et gynécologiques. Or la grossesse constitue un temps extrêmement important dans la vie d'une femme, ce qui impose d'éviter d'éventuelles complications et d'assurer son bon déroulement.

Cette prescription d'arrêt de travail est indemnisée par les caisses d'assurance maladie et représente une part non négligeable de l'ensemble des dépenses pour congés de maladie de courte durée.

Dans la littérature, peu de travaux [6,7] se sont intéressés à l'étude des conditions de travail qui influencent l'absentéisme de la femme enceinte, et à notre connaissance, aucune étude n'a été réalisée en Tunisie. Ce qui a suscité notre intérêt à mener une étude ayant pour objectifs d'identifier les principaux motifs d'absentéisme chez les femmes enceintes et d'évaluer l'association entre les conditions de travail et l'absentéisme.

## Matériel et méthodes

Il s'agit d'une étude transversale qui s'est déroulée sur une période de six mois allant de février à juillet 2010, en collaboration avec le centre régional de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) de Sousse.

### Population étudiée

Cette étude s'est intéressée aux femmes enceintes exerçant dans le secteur privé et qui ont eu au moins un congé de maladie durant la période d'étude. Elles ont été convoquées par voie postale et téléphonique à se présenter avec une lettre confidentielle de la part de leur médecin traitant.

Ont été exclues de notre étude, les femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité ou d'un congé de maladie pour grossesse arrêtée.

Les données de l'enquête proviennent d'entrevues réalisées auprès de 209 femmes enceintes ayant bénéficié au moins d'un arrêt maladie pendant la période d'étude, de l'exploitation des données de la lettre confidentielle adressée par le médecin traitant (précisant le motif du congé de maladie ainsi que le terme, le déroulement de la grossesse) et enfin des données des fiches de contrôle médical des dites femmes enceintes.

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire préétabli comportant 42 items, divisés en six sections relatives aux données sociodémographiques et socioéconomiques (âge, niveau d'étude, moyen de transport et durée de trajet), aux antécédents de santé et à l'indice de masse corporelle (IMC) et à l'état de la grossesse en cours (parité, délai de conception, antécédents d'avortements, complications prénatales et post-natales), aux congés de maladie, au statut professionnel et aux caractéristiques du poste de travail (secteur d'activité, conditions de travail, volume horaire et hypersollicitation des membres supérieurs) et à l'aménagement du poste de travail.

La définition de l'obésité pendant la grossesse varie d'un auteur à l'autre et comprend les femmes dont le poids est supérieur à 90 kg ou l'IMC > 30 kg/m<sup>2</sup> [8].

La mesure des absentéismes médicaux (AM) que nous avons retenue est la durée des arrêts maladies en jour. Nous avons défini les AM relatifs à chaque trimestre de la grossesse de la manière suivante :

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2695799>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2695799>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)